

# Observatoire du secteur européen de la construction

## Renforcer le capital humain

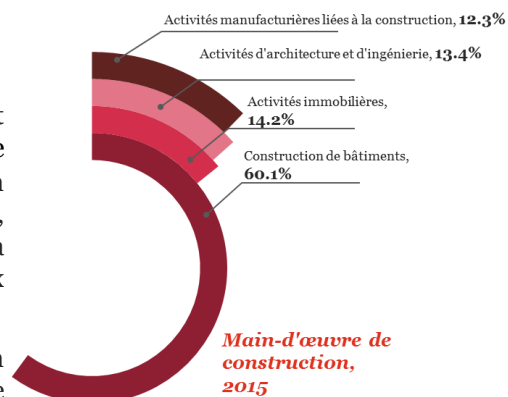
### Rapport d'analyse

Le présent rapport d'analyse a été rédigé dans le cadre de l'Observatoire européen du secteur de la construction (European Construction Sector Observatory, ECSO) et vise à approfondir l'objectif thématique n° 2 « Renforcer le capital humain » de la stratégie de l'Union européenne pour le secteur de la construction à l'horizon 2020. Il présente les caractéristiques de la main-d'œuvre du secteur de la construction dans les 28 États membres de l'Union, les principaux vecteurs de développement des compétences et les obstacles à celui-ci, ainsi que les réponses politiques adoptées par les États membres.

## 1 Données démographiques

Les tendances démographiques dans l'Union européenne pointent vers un **vieillessement progressif de la population** et une **hausse de l'émigration** et des flux de mobilité sortants. En 2015, l'âge médian dans l'Union européenne était de 42,4 ans, contre 40,4 ans en 2008, tandis que le solde migratoire net et la mobilité nette étaient négatifs, les flux sortants dépassant les flux entrants.

Les prévisions pour 2020 indiquent que la population de l'Union européenne atteindra 510 millions de personnes, dont 64% de personnes en âge de travailler et 20% de personnes âgées de plus de 64 ans. En revanche, à l'horizon 2050, la population active représentera 57% du total (525,5 millions de personnes) et la population âgée de plus de 64 ans 28% du total.



Part des travailleurs employés dans le secteur de la construction dans l'UE en 2015



Le taux le plus élevé est enregistré au Luxembourg (21.2%) et le taux le plus faible en Irlande (6%)

Les femmes représentent 9,5% de la main-d'œuvre employée dans le secteur de la construction en 2015 (9% en 2008).



Ce chiffre s'élève à 13% en République Tchèque, mais n'est que de 2,8% en Belgique.



Une baisse de 21 % du nombre de travailleurs à temps plein dans le secteur de la construction a été enregistrée sur la période 2008-2015

## 2 L'emploi dans le secteur de la construction

Le secteur de la construction a employé **21,1 millions de personnes** en 2015 dans l'Union européenne, ce qui représente une hausse de 3,4% par rapport à 2014, mais une baisse de 11,8% par rapport à 2008.

Le secteur de la construction est confronté au **vieillessement de sa main-d'œuvre**, la part des travailleurs âgés de 25 à 49 ans étant passée de 65,3% en 2008 à 61,8% en 2015, tandis que celle des travailleurs âgés de 50 à 64 ans est passée de 22,2% à 28% au cours de la même période. Ce phénomène pourrait s'expliquer par le manque d'attractivité du secteur pour les jeunes travailleurs, entre autres raisons.

Les femmes représentaient 16,5% de la main-d'œuvre totale du secteur de la construction dans l'Union en 2015 (15,1% en 2008), ce qui montrerait une amélioration générale de la place faite aux femmes dans ce secteur.



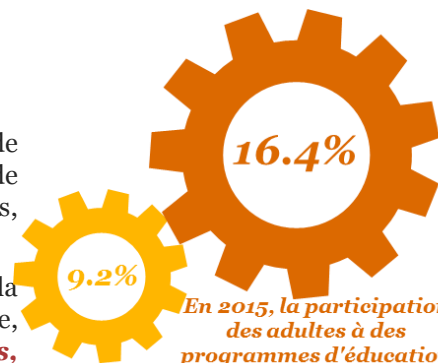
L'emploi à temps partiel a augmenté de 6 %, passant de 1,14 à 1,21 million de travailleurs.

### 3 Niveau d'éducation

**La participation des adultes** aux programmes d'éducation et de formation dans le secteur de la construction de bâtiments est passée de 8,3% en 2008 à 9,2% en 2015, tandis que pour les activités immobilières, cette participation est passée de 13,1% à 16,4%.

48% des employés hautement qualifiés dans le secteur européen de la construction sont titulaires d'un diplôme STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques). **Dans la plupart des États membres, en 2015, le personnel peu qualifié représente moins de 30% de la main d'oeuvre du secteur de la construction**, à l'exception du Portugal (71,9%), de Malte (68,3%), du Luxembourg (56,5%), de l'Espagne (54%), de l'Italie (51,3%), de la Grèce (49,1%) et des Pays-Bas (33,6%).

Le niveau d'éducation de la main-d'oeuvre du secteur de la construction dans l'Union s'est amélioré, **le nombre de travailleurs hautement qualifiés ayant augmenté alors que celui des travailleurs peu qualifiés a diminué.**



En 2015, la participation des adultes à des programmes d'éducation et de formation est de 9,2% dans le secteur de la construction et de 16,4% dans l'immobilier.



48% des employés hautement qualifiés sont titulaires d'un diplôme STEM



**174 138** diplômés en architecture et en construction en 2014

Le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur en ingénierie et en construction, plus précisément dans les domaines de l'architecture et du bâtiment, est passé de 140 962 en 2008 (soit 0,7% de la main-d'oeuvre totale du secteur de la construction) à 174 138 en 2014 (0,9% du total).

**La proportion de travailleurs peu qualifiés a diminué entre 2008 et 2015 dans presque tous les pays, ce qui indique que le secteur a fait des efforts pour attirer davantage de profils qualifiés.**

### 4 Le manque de compétences

Le taux de vacance dans le secteur de la construction de bâtiments et dans les activités immobilières est passé de 0,9% à 1,1% et de 1,0% à 1,2% au cours de la période 2009-2015, respectivement. Ceci indique que l'inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre dans le secteur augmente et **que ce dernier souffre d'une pénurie de compétences.**



Plus de **3 millions** de travailleurs de la construction en Europe devront développer leurs compétences en matière d'efficacité énergétique (EE) des bâtiments et de systèmes d'énergies renouvelables (RES) d'ici à 2020.



**Cette pénurie concerne surtout les techniciens, électriciens et opérateurs de machines, ainsi que d'autres métiers, tels que les couvreurs, charpentiers et tailleurs de pierres, et s'explique souvent par des conditions de travail peu attrayantes, des problèmes de mobilité et la tendance à l'émigration.**

## 5 Moteurs

Les objectifs d'efficacité énergétique stricts et la demande croissante de solutions de construction durable devraient induire une transformation des compétences nécessaires à tous les stades du processus de construction, de la planification à la conception, la production, la maintenance, la rénovation et enfin la démolition.

**Les électriciens, les plombiers, les charpentiers, les menuisiers, les maçons et les techniciens comptent parmi les professions dont les membres ont le plus besoin de suivre une formation.** Les technologies numériques telles que la technologie BIM soutiennent de plus en plus les techniques de construction hors site, ouvrant ainsi la voie à une véritable normalisation et industrialisation de la construction et à la diversification des compétences. La construction hors site entraîne un besoin en spécialistes qualifiés pour des tâches très répétitives, alors que l'assemblage sur site requiert des professionnels ayant une connaissance approfondie de la situation.

## 6 Obstacles

Il s'agit principalement d'obstacles structurels, tels que la faible prévisibilité du secteur et la fragmentation structurelle, qui conduisent à des emplois de courte durée et incitent peu à investir à long terme dans les compétences de la main-d'œuvre. De plus, le secteur de la construction souffre d'une image négative: ses métiers sont souvent considérés comme fatigants, sans attrait, improductifs et peu orientés vers les services.

**La qualité de l'enseignement et de la formation professionnels est souvent sous-optimale, les programmes étant obsolètes et en décalage par rapport aux besoins ou aux évolutions technologiques du secteur.**

Les États Membres imposent souvent des procédures de reconnaissance pour accéder à certaines professions réglementées dans le secteur de la construction et les critères utilisés n'encouragent les professionnels qualifiés à postuler à des postes vacants dans d'autres pays de l'UE, ce qui affecte la.

## 7 Initiatives

 Jusqu'à **80 000** travailleurs doivent être formés aux technologies BIM d'ici 2020 en France.

**Les initiatives visant à renforcer les compétences en matière d'efficacité énergétique** sont au cœur des domaines d'action à l'échelle nationale, mais également à celle de l'Union (comme le montre l'initiative « BUILD UP Skills »).

Des mesures favorisant le développement des compétences numériques de la main-d'œuvre du secteur de la construction, notamment en matière de technologies BIM, ont été mises en place dans de nombreux pays, ainsi qu'au niveau de l'Union par l'intermédiaire de projets financés par celle-ci.

**Plusieurs initiatives visant à améliorer l'image du secteur** de la construction et à attirer les jeunes et les femmes ont été lancées, ainsi que des initiatives en faveur de l'apprentissage et d'une amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation professionnelle.

## 8 Conclusion

À l'avenir, les efforts devraient viser en priorité **le renforcement de la coopération entre les secteurs, la formation des formateurs, l'augmentation du nombre de programmes d'apprentissage et la facilitation de la reconnaissance mutuelle des qualifications.** Il en résulterait une offre de formation plus cohérente dans toute l'Union, un lien plus fort entre l'enseignement et les compétences et, finalement, un secteur de la construction plus durable et plus attractif.

Pour plus d'information, vous pouvez télécharger le rapport complet à l'adresse suivante:  
<https://ec.europa.eu/docsroom/document/ts/24261>